

Une grève des magistrats paralyse le fonctionnement de la justice au Burundi

PANA, 18 février 2011 Bujumbura, Burundi - Une grève des magistrats, qui réclament la mise en application de leur statut social en souffrance depuis onze ans, paralyse depuis jeudi le fonctionnement de la justice au Burundi, a appris la PANA de source syndicale à Bujumbura. Le président du Syndicat des magistrats du Burundi (SYMABU), Vital Nshimirimana, justifie la grève par un manque de dialogue social avec la tutelle pour faire aboutir les revendications des magistrats.

En effet, le gouvernement n'a pas réagi lorsque le syndicat a déposé un préavis de grève le 7 février dernier, ce qui aurait permis de désamorcer le conflit. Selon le président du SYMABU, les magistrats ont bien suivi le mot d'ordre de grève jeudi. Les magistrats attendent des autorités outre la mise en oeuvre effective de leur statut, des garanties de carrière et des conditions de vie et de travail plus décentes. Le président du SYMABU juge les salaires des magistrats 'insignifiants' et dénonce 'les disparités salariales entre magistrats d'un même corps'. Ainsi, un magistrat de la cour d'appel toucherait un salaire inférieur à l'indemnité de logement d'un magistrat de la Cour anti-corruption. Pour des actions au ministère de la Justice restent timides par rapport à cette grève qui a duré 14 jours, mais qui pourrait aller au-delà, si les revendications à l'origine du mouvement n'étaient pas prises en compte, indique le SYMABU.